



# Le Quotidien

Statistique Canada

**Le mardi 6 juin 2006**

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

---

## Communiqués

---

### **Permis de bâtir, avril 2006**

2

Les intentions de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel ont quelque peu reculé en avril après avoir atteint leur deuxième total en importance le mois précédent. Les constructeurs ont pris pour 5,0 milliards de dollars de permis de bâtir, en baisse de 10,6 % par rapport à mars.

### **Les Autochtones comme victimes et auteurs de crime, 2004**

6

Un nouveau rapport fondé sur les données des enquêtes sur la victimisation et des enquêtes auprès des services de police et des services correctionnels présente un portrait statistique de la nature et de l'étendue de la victimisation et de la criminalité chez les peuples autochtones du Canada au cours des dernières années.

Étude : Revenu du quartier, scolarité de la mère et issues de grossesse au Québec, 1991 à 2000

11

---

## Nouveaux produits

12

---



## Communiqués

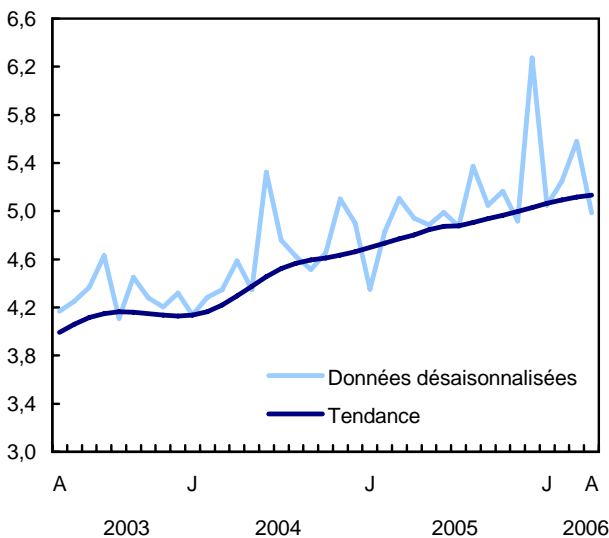
### Permis de bâtir

Avril 2006

Les intentions de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel ont quelque peu reculé en avril après avoir atteint leur deuxième total en importance le mois précédent.

#### La valeur totale des permis diminue en avril

En milliards de dollars



Les constructeurs ont pris pour 5,0 milliards de dollars de permis de bâtir, en baisse de 10,6 % par rapport à mars. Il s'agit du plus faible niveau de la valeur des permis affiché depuis novembre 2005 et d'un niveau inférieur de 1,5 % à la moyenne mensuelle globale de l'année dernière.

Dans le secteur de l'habitation, les municipalités ont émis pour 3,2 milliards de dollars de permis, en baisse de 5,7 % comparativement à mars, en raison de diminutions dans les composantes unifamiliale et multifamiliale. Ce niveau correspond à la moyenne mensuelle maintenue en 2005, une année record dans le secteur de l'habitation.

Dans le secteur non résidentiel, les constructeurs ont pris pour 1,8 milliard de dollars de permis en avril, en baisse de 18,4 % par rapport à mars. Cette diminution est survenue à la suite de deux hausses marquées en février et en mars. Ce repli s'explique principalement par une forte baisse de la valeur des permis de construction

#### Note aux lecteurs

Sauf avis contraire, les données du présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite la comparaison par l'élimination de l'effet des variations saisonnières.

L'Enquête sur les permis de bâtir vise 2 380 municipalités représentant 95 % de la population. Ses résultats servent d'indicateur avancé de l'activité dans le domaine de la construction. Les collectivités représentant les autres 5 % de la population sont très petites, et leurs activités de construction n'ont qu'une faible incidence sur le total.

La valeur des intentions de construction présentées ici ne comprend pas les travaux d'ingénierie (par exemple, les aqueducs, les égouts et les ouvrages de drainage) ni ceux associés au terrain.

Dans le cadre du présent communiqué, la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau est divisée en deux régions, soit Ottawa-Gatineau (partie Québec) et Ottawa-Gatineau (partie Ontario).

institutionnelle et, dans une moindre mesure, par une diminution dans la composante commerciale.

Toutefois, les secteurs résidentiel et non résidentiel sont demeurés vigoureux. La tendance de la valeur des permis de construction résidentielle a été en progression depuis le début de 2005, grâce à la grande vigueur du marché dans l'Ouest canadien. De même, mais dans une moindre mesure, le secteur non résidentiel poursuit une tendance à la hausse depuis novembre 2005.

À l'échelon régional, les régions métropolitaines de recensement de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver ont affiché les plus importantes hausses cumulatives (janvier à avril 2006) par rapport à la même période l'an dernier. Le marché de l'habitation est le principal facteur à l'origine de ces hausses dans les trois centres.

À l'exception d'Abbotsford, chaque région métropolitaine à l'ouest de l'Ontario a enregistré une progression de ses chiffres cumulatifs par rapport à 2005. À l'opposé, la plus forte baisse est survenue à Toronto, en raison d'une diminution considérable de la valeur des permis de construction non résidentielle.

#### Logement : Affaiblissement de la demande de logements unifamiliaux et multifamiliaux

La valeur des permis pour les logements unifamiliaux a régressé de 4,0 % pour se situer à 2,1 milliards de dollars en avril. Il s'agit d'une troisième baisse mensuelle consécutive. Malgré ces reculs, le niveau maintenu en avril a néanmoins été supérieur de 1,1 % à la moyenne mensuelle affichée en 2005.

Après avoir connu deux augmentations mensuelles, la valeur des permis de construction de logements multifamiliaux a reculé de 8,7 % pour se fixer à 1,1 milliard de dollars.

Les autorités municipales ont approuvé la construction de 9 523 nouveaux logements unifamiliaux en avril, en baisse de 5,5 % par rapport à mars. Ce nombre a enregistré une baisse au cours de chacun des quatre derniers mois.

Les municipalités ont autorisé la construction de 8 750 logements multifamiliaux, en baisse de 10,3 %. Cette composante poursuit une tendance à la baisse depuis juin 2005.

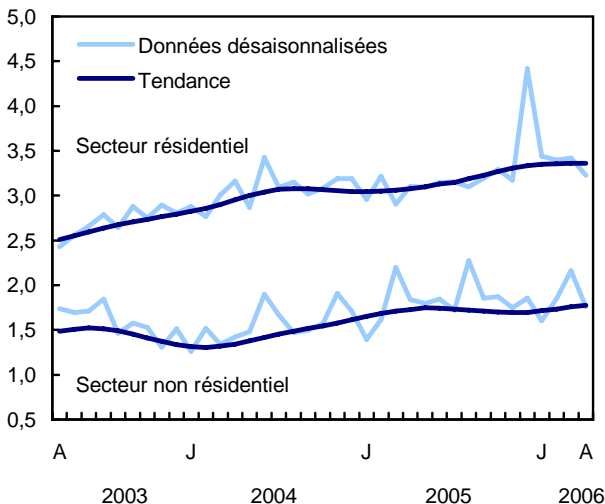
En dépit du léger ralentissement de la forte demande de nouveaux logements, les résultats généraux sont demeurés positifs. Le secteur résidentiel a continué de bénéficier des taux hypothécaires avantageux, de la force de l'emploi à temps plein et de l'économie prospère dans l'Ouest canadien.

La diminution de la valeur des permis de construction résidentielle en avril a été provoquée en grande partie par des baisses en Colombie-Britannique (-15,9 %) et en Alberta (-13,6 %). Après avoir atteint des valeurs considérables en mars, les permis de construction résidentielle ont fléchi, les deux provinces ayant connu des baisses marquées dans les composantes unifamiliale et multifamiliale.

Cependant, l'Ontario a affiché une hausse de 6,4 %, soit sa première croissance mensuelle cette année, en raison principalement des fortes augmentations de la valeur des permis de construction de logements unifamiliaux et multifamiliaux.

### Diminution importante dans le secteur non résidentiel

En milliards de dollars



### Forte baisse de la valeur des permis de construction institutionnelle et commerciale

De forts replis de la valeur des permis de construction institutionnelle et commerciale ont plus qu'effacé une progression de la valeur des permis de construction industrielle en avril.

Après avoir connu un bond impressionnant de 49,3 % en mars, les intentions dans le secteur institutionnel ont subi la plus forte baisse, ayant chuté de 45,6 % pour s'établir à 411 millions de dollars. Le principal facteur a été une forte régression dans la catégorie des hôpitaux.

Les hausses dans les catégories des établissements d'enseignement et des bâtiments à vocation religieuse n'ont pas été en mesure d'effacer les déclinés observés dans la catégorie des hôpitaux. À l'échelon provincial, l'Alberta et l'Ontario ont enregistré les plus fortes baisses (en dollars), après avoir inscrit un rendement robuste en mars.

La valeur des permis dans le secteur commercial a reculé de 7,5 % pour se fixer à 1,0 milliard de dollars, ce qui a mis fin à deux augmentations mensuelles consécutives. Une plus faible demande de permis de construction de bâtiments dans la catégorie du commerce et des services dans six provinces a précipité cette diminution. Malgré ces replis, la valeur des permis de construction commerciale en avril est demeurée supérieure de 6,0 % à la moyenne mensuelle maintenue en 2005.

Par ailleurs, les intentions dans le secteur industriel ont crû de 12,6 % et ont atteint 292 millions de dollars, à la suite d'une baisse de 6,1 % en mars. La demande de permis de construction industrielle en Ontario a été particulièrement vigoureuse, grâce à la montée en flèche des intentions de construction d'usines de fabrication.

Le secteur non résidentiel a continué de subir les contrecoups d'indicateurs économiques mixtes, bien que les tendances négatives aient dominé dernièrement. Les bénéfices d'exploitation des sociétés canadiennes ont diminué de 2,6 % au premier trimestre de 2006 à la suite de cinq trimestres de croissance d'affilée. Du côté commercial, les grossistes ont également vu leurs bénéfices fléchir au premier trimestre.

Quant aux industries, la plus récente Enquête sur les perspectives du monde des affaires de Statistique Canada a révélé que les fabricants s'attendaient à traverser une période creuse et prévoyaient de faibles niveaux de production et d'emploi.

Les provinces ayant contribué le plus à la réduction mensuelle (en dollars) dans le secteur non résidentiel ont été l'Alberta (-38,3 % pour se fixer à 302 millions de dollars), l'Ontario (-12,6 % pour se situer à 750 millions de dollars) et la Colombie-Britannique (-30,1 % pour passer à 232 millions de dollars).

Par contraste, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador ont affiché des hausses dans chacune des trois composantes.

La valeur des permis de construction non résidentielle a reculé dans 13 des 28 régions métropolitaines de recensement. La plus forte diminution (en dollars) a été observée à Ottawa, où chacune des trois composantes a fléchi.

À l'opposé, Kitchener a enregistré la plus forte hausse, surtout grâce à une forte progression de la valeur des permis de construction institutionnelle.

**Données stockées dans CANSIM : tableaux 026-0001 à 026-0008, 026-0010 et 026-0015.**

**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2802.**

Le numéro d'avril 2006 de *Permis de bâtir* (64-001-XIF, gratuit) paraîtra bientôt.

Le communiqué sur les permis de bâtir de mai sera diffusé le 6 juillet.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Brad Sernoskie au (613) 951-4646 ou composez sans frais le 1 800 579-8533 (*bdp\_information@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bechir Oueriemmi au (613) 951-1165, Division de l'investissement et du stock de capital.

### Valeur des permis de bâtir selon la région métropolitaine de recensement<sup>1</sup>

	Mars 2006 <sup>r</sup>	Avril 2006 <sup>p</sup>	Mars à avril 2006	Janvier à avril 2005	Janvier à avril 2006	Janvier-avril 2005 à Janvier-avril 2006
Données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
St. John's	19,2	39,6	105,9	130,8	128,8	-1,6
Halifax	58,5	43,1	-26,4	173,2	193,7	11,8
Saint John	10,2	11,6	13,8	43,0	51,4	19,4
Saguenay	20,2	14,5	-28,0	53,6	46,2	-13,8
Québec	108,4	102,0	-5,9	366,9	410,0	11,8
Sherbrooke	28,4	28,4	-0,1	75,9	127,1	67,5
Trois-Rivières	12,7	13,7	8,0	45,7	72,4	58,6
Montréal	441,9	447,4	1,2	1 814,6	1 907,2	5,1
Ottawa-Gatineau, Ontario/Québec	425,5	105,4	-75,2	725,0	806,6	11,3
Ottawa-Gatineau (partie Québec)	43,7	27,9	-36,2	117,7	154,6	31,4
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	381,8	77,5	-79,7	607,3	652,0	7,4
Kingston	45,0	15,7	-65,1	55,9	78,1	39,7
Oshawa	66,8	81,9	22,6	300,9	314,6	4,5
Toronto	700,6	945,1	34,9	3 718,1	3 414,4	-8,2
Hamilton	77,2	55,8	-27,8	356,5	307,7	-13,7
St. Catharines-Niagara	44,0	44,4	0,8	181,7	149,2	-17,9
Kitchener	95,2	111,4	17,1	298,0	369,1	23,9
London	56,3	77,8	38,0	274,3	315,3	14,9
Windsor	33,6	38,8	15,3	157,7	199,9	26,8
Greater Sudbury / Grand Sudbury	6,4	39,7	524,5	50,0	56,5	12,9
Thunder Bay	2,8	3,7	33,9	46,8	24,6	-47,4
Winnipeg	59,3	74,7	26,0	190,3	290,6	52,7
Regina	23,0	33,6	46,1	83,9	106,9	27,4
Saskatoon	41,3	25,9	-37,2	94,9	137,1	44,4
Calgary	576,6	363,9	-36,9	1 326,4	1 679,2	26,6
Edmonton	272,2	254,1	-6,7	826,3	1 069,1	29,4
Abbotsford	13,0	40,2	209,4	131,6	97,7	-25,7
Vancouver	624,7	402,9	-35,5	1 732,7	1 879,6	8,5
Victoria	67,2	62,0	-7,7	222,2	244,8	10,1

<sup>r</sup> données révisées

<sup>p</sup> données provisoires

1. Il est possible de consulter en ligne les subdivisions de recensement qui font partie des régions métropolitaines de recensement.

**Note:** Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Valeur des permis de bâtir selon la province et le territoire

	Mars 2006 <sup>r</sup>	Avril 2006 <sup>p</sup>	Mars à avril 2006	Janvier à avril 2005	Janvier à avril 2006	Janvier-avril 2005 à Janvier-avril 2006
Données désaisonnalisées						
	en millions de dollars		var. en %	en millions de dollars		var. en %
<b>Canada</b>	<b>5 579,4</b>	<b>4 987,3</b>	<b>-10,6</b>	<b>19 228,8</b>	<b>20 862,2</b>	<b>8,5</b>
<b>Résidentiel</b>	<b>3 419,9</b>	<b>3 226,0</b>	<b>-5,7</b>	<b>12 183,8</b>	<b>13 485,3</b>	<b>10,7</b>
<b>Non résidentiel</b>	<b>2 159,5</b>	<b>1 761,3</b>	<b>-18,4</b>	<b>7 045,0</b>	<b>7 376,9</b>	<b>4,7</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	28,8	53,0	84,0	174,5	172,4	-1,2
Résidentiel	23,9	30,8	28,8	108,4	121,2	11,8
Non résidentiel	4,9	22,2	352,2	66,1	51,2	-22,6
Île-du-Prince-Édouard	23,1	22,0	-5,1	81,0	69,6	-14,1
Résidentiel	15,8	10,0	-36,9	39,6	45,1	13,9
Non résidentiel	7,4	12,0	63,3	41,3	24,4	-40,9
Nouvelle-Écosse	125,7	87,8	-30,2	331,9	406,1	22,4
Résidentiel	94,9	63,5	-33,1	235,4	307,4	30,6
Non résidentiel	30,8	24,3	-21,3	96,4	98,7	2,4
Nouveau-Brunswick	62,1	76,9	23,9	207,8	299,1	44,0
Résidentiel	49,3	43,0	-12,9	146,4	174,5	19,2
Non résidentiel	12,7	33,9	166,2	61,3	124,6	103,2
Québec	922,3	895,1	-2,9	3 496,5	3 757,5	7,5
Résidentiel	616,6	599,5	-2,8	2 458,7	2 436,8	-0,9
Non résidentiel	305,6	295,5	-3,3	1 037,8	1 320,7	27,3
Ontario	1 923,8	1 884,3	-2,1	7 830,3	7 693,4	-1,7
Résidentiel	1 065,5	1 134,1	6,4	4 815,0	4 793,7	-0,4
Non résidentiel	858,3	750,1	-12,6	3 015,3	2 899,7	-3,8
Manitoba	100,6	103,7	3,1	318,8	443,9	39,2
Résidentiel	57,2	70,5	23,3	201,2	275,0	36,7
Non résidentiel	43,5	33,2	-23,6	117,6	168,9	43,6
Saskatchewan	79,8	88,9	11,3	248,3	327,5	31,9
Résidentiel	36,4	34,1	-6,3	110,3	146,5	32,9
Non résidentiel	43,4	54,8	26,1	138,0	180,9	31,1
Alberta	1 227,0	938,8	-23,5	3 288,9	4 149,6	26,2
Résidentiel	736,9	636,5	-13,6	1 908,2	2 770,7	45,2
Non résidentiel	490,0	302,3	-38,3	1 380,7	1 378,9	-0,1
Colombie-Britannique	1 046,4	832,9	-20,4	3 218,7	3 493,8	8,5
Résidentiel	714,3	600,9	-15,9	2 140,8	2 397,5	12,0
Non résidentiel	332,2	232,1	-30,1	1 077,9	1 096,2	1,7
Yukon	28,6	1,3	-95,4	13,9	34,8	151,0
Résidentiel	5,6	1,2	-78,1	10,8	11,5	6,2
Non résidentiel	23,0	0,1	-99,6	3,1	23,4	656,5
Territoires du Nord-Ouest	2,0	2,0	0,4	17,7	4,6	-74,0
Résidentiel	1,9	1,2	-38,5	8,8	3,1	-64,3
Non résidentiel	0,1	0,8	987,8	9,0	1,5	-83,4
Nunavut	9,1	0,7	-92,2	0,4	9,8	2 326,2
Résidentiel	1,5	0,7	-53,2	0,0	2,2	73 800,0
Non résidentiel	7,6	0,0	-100,0	0,4	7,6	1 792,8

<sup>r</sup> données révisées

<sup>p</sup> données provisoires

**Note:** Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

## Les Autochtones comme victimes et auteurs de crime

2004

Un nouveau rapport fondé sur les données des enquêtes sur la victimisation et des enquêtes auprès des services de police et des services correctionnels présente un portrait statistique de la nature et de l'étendue de la victimisation et de la criminalité chez les peuples autochtones du Canada au cours des dernières années.

Le rapport, qui a été préparé par le Centre canadien de la statistique juridique, vise à combler une lacune en matière d'information comparative sur les Autochtones et les non-Autochtones relativement à divers aspects de la victimisation, notamment la crainte de la criminalité, la violence conjugale et la proportion des Autochtones qui se considèrent comme des victimes de crimes de violence.

En outre, le rapport examine un certain nombre de facteurs individuels, économiques et sociaux qui peuvent accroître le risque de criminalité et de victimisation criminelle. Ces facteurs sont tous plus courants dans la population autochtone.

En moyenne, les Autochtones sont plus jeunes; ils affichent des taux de chômage élevés et de faibles revenus; ils sont plus susceptibles de vivre dans des conditions de logement surpeuplé; ils ont une forte mobilité résidentielle; et les enfants autochtones sont plus susceptibles d'appartenir à une famille monoparentale. En outre, le niveau de scolarité des Autochtones est plus faible, même s'il a augmenté de façon notable au cours des dernières années chez les 25 à 64 ans.

Toutes proportions gardées, il n'y a pas de différence entre les Autochtones et les non-Autochtones pour ce qui est du sentiment de sécurité face à la criminalité. Dans les deux groupes, quatre personnes sur cinq ne craignaient pas du tout pour sa sécurité lorsqu'elles étaient seules chez elles ou en soirée.

Environ 4 Autochtones de 15 ans et plus sur 10 ont déclaré avoir été victimisés au moins une fois dans les 12 mois ayant précédé l'interview, ce qui signifie qu'il n'existait pas d'écart statistique par rapport aux résultats de 1999, année à laquelle remonte la dernière enquête sur la victimisation. Toutefois, cette proportion est nettement supérieure à celle déclarée pour les non-Autochtones (28 %).

Les Autochtones étaient presque deux fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones d'avoir été victimisés plus d'une fois. De plus, la probabilité qu'ils aient été victimes de violence conjugale était trois fois et demie plus élevée.

### Note aux lecteurs

*Le présent communiqué est fondé sur le Juristat intitulé «La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada».*

*Le besoin d'information sur les contacts des Autochtones avec le système de justice a été formulé par les partenaires de l'Entreprise nationale relative à la statistique juridique et dans des recommandations énoncées dans divers rapports et enquêtes ou par différentes commissions.*

*Ce communiqué traite principalement de la nature et de l'étendue de la victimisation criminelle des Autochtones et de la violence conjugale chez ces derniers, telles que déclarées dans l'Enquête sociale générale sur la victimisation de 2004.*

*Les données nationales de l'Enquête sur l'homicide sont fournies afin d'analyser les homicides impliquant des auteurs présumés et des victimes d'origine autochtone.*

*En outre, le communiqué renferme des données récentes déclarées par la police au sujet des crimes commis dans les réserves. Ces données sont comparées à celles portant sur les crimes qui sont survenus ailleurs au Canada.*

*Les données sur les enquêtes auprès des services correctionnels sont elles aussi examinées afin de mesurer le degré de représentation des Autochtones au sein du système correctionnel canadien.*

*Il existe différentes façons de représenter les Autochtones au Canada. Dans ce communiqué, on utilise le concept d'identité autochtone comme définition du terme «Autochtone». Une personne est considérée comme Autochtone si elle a déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone. Cependant, certaines données déclarées par la police au sujet des Autochtones ont peut-être été déterminées sur la foi d'une évaluation visuelle.*

*Les taux de victimisation sont calculés pour 1 000 habitants, tandis que les taux d'homicides ou de criminalité déclarés par la police pour la population des réserves sont calculés pour 100 000 habitants.*

Dans l'ensemble, 21 % des Autochtones – 24 % des femmes et 18 % des hommes – ont dit avoir été victimes d'actes de violence commis par un conjoint ou partenaire de fait actuel ou antérieur dans les cinq années précédant 2004, comparativement à 6 % des non-Autochtones.

### Les Autochtones sont plus susceptibles d'être victimisés par une personne qu'ils connaissent

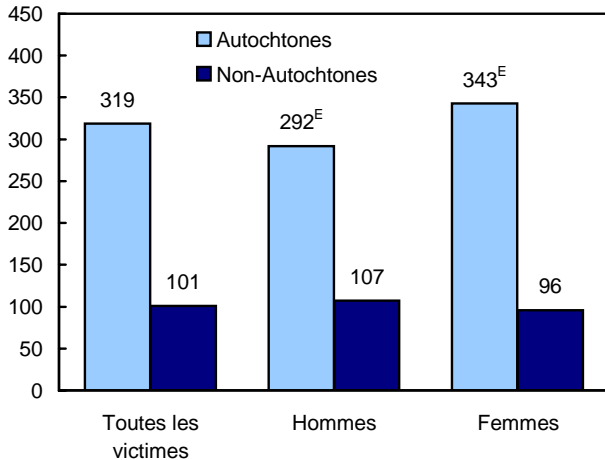
Les données sur la victimisation provenaient de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004, dans laquelle on interrogeait les répondants sur leurs expériences de la victimisation criminelle au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les Autochtones étaient trois fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'avoir été victimes d'un acte de violence, particulièrement d'une agression sexuelle, d'un vol qualifié ou de voies de fait. Ces résultats

sont conformes à ceux de l'ESG de 1999, année où la dernière enquête sur la victimisation a été menée.

### Les Autochtones sont plus susceptibles d'être victimes d'un crime de violence, 2004

Taux pour 1 000 habitants de 15 ans et plus



<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

**Note :** Les crimes de violence comprennent les incidents d'agression sexuelle, de vol qualifié et de voies de fait. Les incidents de violence conjugale sont inclus.

Le risque de victimisation avec violence autodéclarée était le plus élevé chez les jeunes Autochtones de 15 à 34 ans, dont le taux était d'environ deux fois et demie plus élevé que celui enregistré chez les 35 ans ou plus.

Les crimes de violence commis contre des Autochtones étaient plus susceptibles de l'être par quelqu'un qui était connu de la victime. C'était le cas pour plus de la moitié des crimes de violence perpétrés contre des victimes autochtones, comparativement à 41 % pour ceux commis contre des victimes non autochtones.

Par ailleurs, les Autochtones ont été victimisés par un étranger dans 25 % de toutes les affaires de violence, soit une proportion bien inférieure à celle de 45 % observée chez les non-Autochtones.

En dépit de leurs taux plus élevés de victimisation avec violence, les Autochtones n'étaient pas plus enclins que les non-Autochtones à signaler à la police les crimes de violence commis contre eux. Environ 6 crimes de violence sur 10 perpétrés contre des Autochtones n'ont pas été signalés à la police.

Les affaires ayant fait des victimes autochtones n'impliquaient pas normalement l'utilisation ou la

présence d'une arme, telle qu'une arme à feu ou un couteau, ou l'infliction de blessures à la victime. En 2004, l'auteur présumé avait une arme dans 30 % des crimes de violence perpétrés contre des victimes autochtones.

En outre, les victimes autochtones avaient subi une blessure dans environ 27 % des actes de violence commis contre elles.

### Forte incidence de la violence conjugale chez les Autochtones

Les victimes autochtones de violence conjugale étaient plus enclines à déclarer qu'elles avaient été battues, étranglées, menacées ou attaquées avec une arme à feu ou un couteau, ou agressées sexuellement, selon les données de l'ESG.

De plus, elles étaient plus susceptibles que les victimes non autochtones de subir des blessures et de craindre pour leur vie en raison de la violence du conjoint ou du partenaire de fait.

La consommation d'alcool est courante pendant les affaires de violence conjugale, particulièrement les affaires impliquant des victimes autochtones. Près de la moitié des Autochtones victimes de violence conjugale ont déclaré que leur partenaire buvait au moment de l'agression, comparativement à un tiers des victimes non autochtones.

Les résultats de l'ESG ont également révélé qu'en dépit de leurs taux de victimisation élevés, les Autochtones affichent des niveaux relativement faibles de crainte de la criminalité. Environ 92 % des Canadiens d'origine autochtone ont indiqué qu'ils étaient satisfaits de leur sécurité par rapport à la victimisation criminelle, une proportion qui était semblable à celle des non-Autochtones.

### Les Autochtones étaient plus susceptibles que les non-Autochtones d'être des victimes ou des auteurs présumés dans les affaires d'homicide

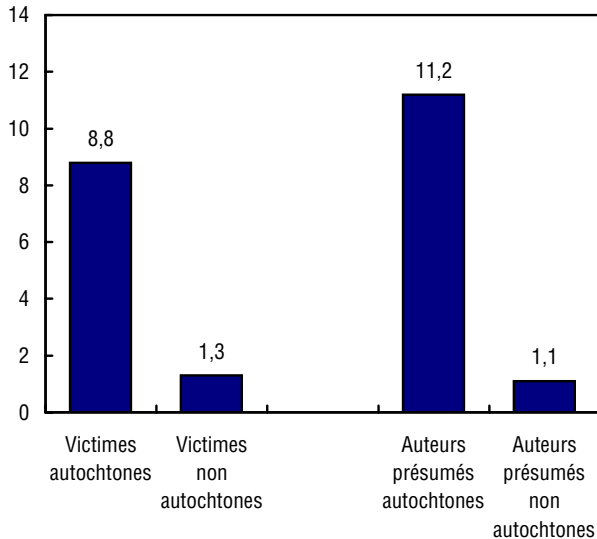
Même s'ils représentaient, en moyenne, environ 3 % de la population canadienne entre 1997 et 2004, les Autochtones ont représenté durant cette même période 17 % des victimes et 23 % des auteurs présumés dans les affaires d'homicide.

Entre 1997 et 2000, le taux d'homicides moyen était près de sept fois plus élevé chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.

Si on tient compte des différences de population, on constate que les Autochtones étaient 10 fois plus susceptibles que les non-Autochtones d'être inculpés d'homicide.

**Les Autochtones sont plus susceptibles d'être les victimes ainsi que les auteurs présumés d'homicide, 1997 à 2000**

Taux moyen pour 100 000 habitants



**Note :** Les taux sont fondés sur le nombre moyen d'homicides par année entre 1997 et 2000.

Cependant, les Autochtones étaient moins susceptibles d'être inculpés du type d'homicide le plus grave. Entre 1997 et 2004, 20 % des auteurs présumés d'origine autochtone ont été inculpés de meurtre au premier degré, comparativement à 46 % des auteurs présumés non autochtones.

Au cours de la même période de huit ans, dans les affaires d'homicide où un auteur présumé a été identifié, 88 % des victimes autochtones ont été tuées par une personne qu'elles connaissaient, comparativement à 83 % des victimes non-autochtones. En revanche, 12 % des victimes autochtones et 17 % des victimes non autochtones ont été tuées par un étranger.

**Les taux de criminalité déclarés par la police sont plus élevés dans les réserves**

En 2004, les infractions au *Code criminel* dans les réserves à l'échelle du Canada ont représenté 4 % du total national, selon les données déclarées par la police en ce qui concerne les crimes perpétrés dans les réserves.

Plus de la moitié des affaires survenues dans les réserves ont été classées comme d'«autres» infractions (méfait, fait de troubler la paix, etc.) au *Code criminel*, alors que 25 % étaient des crimes de violence et 21 %, des crimes contre les biens.

Les taux de crimes de violence commis dans les réserves, comparativement à ceux perpétrés dans le reste du Canada, étaient huit fois plus élevés pour les voies de fait, sept fois supérieurs pour les agressions sexuelles et six fois supérieurs pour les homicides. Le seul crime de violence affichant un taux moins élevé dans les réserves était le vol qualifié. Le taux de vols qualifiés était inférieur d'environ la moitié à celui enregistré ailleurs au Canada.

**La représentation des Autochtones dans les admissions aux services correctionnels est élevée**

En 2003-2004, les adultes autochtones représentaient 21 % des placements sous garde dans les établissements provinciaux ou territoriaux et 18 % des admissions dans les établissements fédéraux.

Parmi les provinces, c'est en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta que les Autochtones étaient le plus fortement représentés dans les admissions aux services correctionnels. En Saskatchewan, les Autochtones représentaient 80 % des admissions dans les établissements provinciaux de détention, alors qu'ils constituaient 10 % de la population adulte de la province.

Au Manitoba, les Autochtones représentaient 68 % des admissions dans les établissements provinciaux de détention et 11 % de la population adulte provinciale. En Alberta, les Autochtones représentaient 39 % des admissions dans les établissements provinciaux de détention et 4 % de la population adulte de la province.

Selon les données de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels, les adultes autochtones qui ont eu des contacts avec les services correctionnels avaient, en moyenne, trois ans de moins que les adultes non autochtones. Comparativement aux non-Autochtones, les Autochtones qui avaient entre 20 et 29 ans étaient proportionnellement plus nombreux.

Environ trois quarts des adultes autochtones qui avaient eu des contacts avec les services correctionnels n'avaient pas terminé leurs études secondaires, comparativement au tiers des adultes non autochtones.

En outre, les Autochtones étaient moins susceptibles que les non-Autochtones d'occuper un emploi au moment de leur admission aux services correctionnels.



**Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4504.**

La publication *Juristat* : «La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada», vol. 26, n° 3 (85-002-XIF, gratuite) est maintenant accessible sur notre site Web à partir de la page *Nos produits et services*. Une version papier est également disponible (85-002-XPF, 11 \$ / 100 \$). Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec la Sous-section de l'information et des services à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

**Infractions du Code criminel signalées à la police dans les réserves, 2004**

	Lieu de l'affaire			
	Dans les réserves		Hors réserve	
	Nombre d'incidents	Taux pour 100 000 habitants	Nombre d'incidents	Taux pour 100 000 habitants
Homicide	41	13	581	2
Tentative de meurtre	24	7	693	2
Vol qualifié	162	50	27 315	93
Voies de fait	20 804	6 464	225 843	770
Agression sexuelle	1 694	526	21 840	74
Autres infractions d'ordre sexuelle	123	38	2 502	9
Rapt	30	9	605	2
<b>Total des crimes de violence</b>	<b>22 878</b>	<b>7 108</b>	<b>279 379</b>	<b>953</b>
Introduction par effraction	7 276	2 261	267 441	912
Vol de véhicules à moteur	2 887	897	166 657	568
Vol de plus de 5 000\$	257	80	17 037	58
Vol de 5 000 \$ et moins	7 586	2 357	673 299	2 297
Possession de biens volés	594	185	34 806	119
Fraude	691	215	96 400	329
<b>Total de crimes contre les biens</b>	<b>19 291</b>	<b>5 994</b>	<b>1 255 640</b>	<b>4 283</b>
Prostitution	9	3	6 484	22
Jeux et paris	2	1	191	1
Armes offensives	1 289	400	16 713	57
Crime d'incendie	603	187	12 545	43
Violations des conditions de la liberté sous caution	5 337	1 658	98 997	338
Contrefaçon de monnaie	282	88	159 607	544
Troubler la paix	13 721	4 263	103 301	352
Méfait (dommages aux biens de plus de 5 000 \$)	810	252	11 836	40
Méfait (dommages aux biens de 5 000 \$ et moins)	15 990	4 968	325 025	1 109
Autre	12 883	4 003	209 047	713
<b>Total des autres infractions au Code criminel</b>	<b>50 926</b>	<b>15 823</b>	<b>943 746</b>	<b>3 219</b>
<b>Total des infractions au Code criminel</b>	<b>93 095</b>	<b>28 925</b>	<b>2 478 765</b>	<b>8 455</b>

**Pourcentage d'Autochtones parmi les adultes admis en détention après condamnation en milieu provincial ou territorial, selon le secteur de compétence, 2003-2004**

	Détention après condamnation en milieu provincial ou territorial	Population totale des adultes <sup>1</sup>
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>2</sup>	..	3,2
Île-du-Prince-Édouard	2,0	0,8
Nouvelle-Écosse	7,3	1,5
Nouveau-Brunswick	8,9	2,0
Québec	2,4	0,9
Ontario	8,8	1,5
Manitoba	68,2	10,6
Saskatchewan	80,2	9,9
Alberta	38,7	4,2
Colombie-Britannique	19,8	3,6
Yukon	72,9	19,9
Territoires du Nord-Ouest	87,5	44,7
Nunavut	97,1	78,5
<b>Total (toutes les données disponibles)</b>	<b>21,2</b>	<b>..</b>
<b>Total rajusté<sup>2</sup></b>	<b>20,8</b>	<b>2,6</b>

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Indique un pourcentage d'Autochtones dans la population totale des adultes, selon le secteur de compétence, au moment du Recensement de 2001.

2. En raison de l'absence de données, Terre-Neuve-et-Labrador a été exclue.



---

## Étude : Revenu du quartier, scolarité de la mère et issues de grossesse au Québec 1991 à 2000

Les femmes moins scolarisées et celles qui habitent dans des quartiers pauvres sont plus susceptibles d'avoir des issues indésirables de la grossesse, selon une nouvelle étude.

L'étude, qui portait sur toutes les naissances au Québec de 1991 à 2000, révèle que le niveau de scolarité de la mère et le statut socioéconomique du quartier où elle habite sont associés à des risques plus élevés de naissance prématurée, de faible poids à la naissance pour l'âge gestationnel, de mortinaissance, de décès néonatal et de décès postnéonatal.

Les effets du niveau de scolarité de la mère sont plus importants que ceux du revenu du quartier et sont indépendants de celui-ci, selon l'étude.

Tant dans les régions urbaines que rurales, les effets du faible niveau de scolarité de la mère sont les plus importants dans les cas de faible poids à la naissance par rapport à l'âge gestationnel et de décès postnéonatal.

L'important effet positif du niveau de scolarité plus élevé de la mère sur le plan de la mortalité postnéonatale peut tenir à une meilleure connaissance des soins aux nourrissons, particulièrement en ce qui concerne la position de sommeil, comme en témoignent les différences marquées observées sur le plan des risques de mort subite du nourrisson.

Les mères peu scolarisées vivant en région rurale semblent présenter un risque plus élevé de subir un

décès néonatal, particulièrement un décès attribuable à un état associé à l'immaturité. Les auteurs soupçonnent que les mères peu scolarisées vivant en région rurale peuvent avoir un accès plus limité aux soins intensifs néonataux de qualité élevée.

Selon les résultats de l'étude, les femmes moins instruites et celles habitant dans des quartiers plus pauvres, tant dans les régions urbaines que dans les régions rurales, pourraient bénéficier d'une plus grande vigilance et de plus de conseils de la part des fournisseurs de soins périnataux.

### Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3231, 3233 et 3234.

L'étude intitulée «Effect of neighbourhood income and maternal education on birth outcomes: a population-based study» publiée dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* est le fruit d'une collaboration de Statistique Canada, de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Le texte intégral de l'article peut être consulté gratuitement en anglais seulement (<http://www.cmaj.ca>).

Pour obtenir plus de renseignements, pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données ou pour obtenir un exemplaire de cette étude, communiquez avec Russell Wilkins au (613) 951-5305 ([russell.wilkins@statcan.ca](mailto:russell.wilkins@statcan.ca)), Groupe de l'analyse et de mesure sur la santé. ■

## Nouveaux produits

**Extraction de minerais métalliques, 2004**  
Numéro au catalogue : 26-223-XIB  
(gratuit).

**Juristat, vol. 26, n° 3**  
Numéro au catalogue : 85-002-XIF  
(gratuit).

**Juristat, vol. 26, n° 3**  
Numéro au catalogue : 85-002-XPB (11 \$/100 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

### Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**  
Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-7277**  
Pour envoyer votre commande par télécopieur,  
composez le : **1 877 287-4369**  
Pour un changement d'adresse ou pour connaître  
l'état de votre compte, composez le : **1 800 700-1033**

**Pour commander par la poste, écrivez à :** Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6<sup>e</sup> étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

**Pour commander par Internet, écrivez à :** [infostats@statcan.ca](mailto:infostats@statcan.ca) ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**

Le jeudi 8 juin 1997  
Pour être diffusé à 8 h 30

**PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS**

- **Transport urbain, 1996** 2  
Malgré le ralentissement des services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements par semaine (sans compter les trajets en taxi, soit le réseau le plus peu emprunté au cours des 25 dernières années).
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5  
À l'égard de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises combinée en 1996 a été avérée encore une fois relativement faible.

**AUTRES COMMUNIQUÉS**

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emploi sur les anticipations à court terme 10
- Augmentation des dépenses, septembre 1997 11
- Produit d'adultes, avril 1997 11

**NOUVELLES PARUTIONS** 12

Statistique Canada  
Canada

### Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10<sup>e</sup> étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à [lstproc@statcan.ca](mailto:lstproc@statcan.ca). Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.